



Déclarations et Discours

Nº 84/10

LE CANADA, L'OTAN ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Notes pour une allocution de M. Ray Hnatyshyn, député leader du gouvernement à la Chambre des communes, lors de la trentième assemblée annuelle de l'Association du Traité atlantique, Toronto, le 9 octobre 1984.

...Au moment même où je remercie le Conseil Atlantique du Canada pour son excellent travail, je ne puis m'empêcher de souligner deux événements récents qui sont venus entraver son action; plusieurs fonctionnaires de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique nord), qui normalement auraient dû être avec nous aujourd'hui, participent à une importante rencontre des ministres de la Défense des pays membres de l'Alliance, en Italie; par ailleurs, le Canada vient d'élire un nouveau gouvernement, et pour beaucoup d'entre nous, la fonction ministérielle est un domaine relativement inconnu. Quant au premier ministre, au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark et au ministre de la Défense nationale, ils sont retenus par d'autres engagements. Cependant, l'appui que notre gouvernement accorde à l'Alliance de l'Atlantique nord et aux idéaux qu'elle représente a été annoncé sans équivoque, et mes propos, aujourd'hui, ne feront que réitérer cet engagement fondamental...

Le Canada a participé à la fondation de l'OTAN, cette association volontaire d'États souverains et démocratiques qui est devenue la première alliance militaire multilatérale à réunir des nations des deux rives de l'Atlantique en temps de paix. La participation du Canada et des États-Unis marquait un nouveau départ — pour la première fois, nous, Nord-Américains, nous engageons en temps de paix à défendre d'autres États. Pour le Canada, cette volonté annoncée il y a 35 ans reste aussi ferme que jamais.

Je pense pouvoir dévoiler sans commettre d'indiscrétion que l'un des premiers gestes de M. Clark, en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a été d'écrire à lord Carrington pour réaffirmer cet engagement. L'OTAN, a-t-il déclaré, est la pierre angulaire de la politique canadienne en matière de sécurité. Le Canada fait partie du bloc occidental, et il défend les libertés personnelles et collectives. Sur ces principes, il ne fera aucun compromis.

Dès le départ, le Canada a envisagé l'OTAN comme une alliance militaire, certes, mais aussi comme le fondement d'une communauté s'étendant de part et d'autre de l'Atlantique. Nous y voyions le moyen d'empêcher un pays donné, ou un groupe de pays, de dominer le monde par la force. Nous entrevoyions une alliance qui ne se contenterait pas de réagir aux événements survenant dans le reste du monde. Nous souhaitons voir naître, et nous le souhaitons encore aujourd'hui, une entité disposée à prendre elle-même des initiatives pour modeler un monde où la paix et la sécurité occupent une grande place.

Un tel idéal suppose que notre alliance soit davantage que la somme de nos forces armées combinées. Il est vrai que, depuis 35 ans, la stratégie de dissuasion de l'OTAN donne de bons résultats. Et nous

devons faire en sorte qu'elle demeure efficace. Mais, comme lord Carrington l'a fait valoir récemment, elle doit s'appuyer fermement sur une solide structure politique. Les canons ne suffisent pas. L'Alliance doit aussi avoir une pensée politique.

Le Canada — de concert avec ses partenaires — souhaite une alliance capable d'exercer pleinement et collectivement son influence dans les domaines politique, économique, militaire et moral. Nous n'avons pas à démontrer la valeur de nos idéaux et de nos libertés démocratiques. Nous devons croire en eux. Dans la recherche d'un monde plus pacifique, c'est sur l'essence des valeurs et des principes occidentaux qu'il nous faut compter avant tout.

Comment ? Cette assemblée a pour thème l'avenir de l'OTAN. Les possibilités ne manquent pas, si nous savons ne pas les laisser échapper et composer. En effet, de nombreux obstacles se présenteront. Certains sont anciens, d'autres nouveaux.

Depuis 1949, le Canada accorde une grande importance à l'OTAN, sous son aspect non militaire. C'est justement sur ce thème que j'aimerais insister aujourd'hui car il recèle plusieurs défis. J'espère qu'au cours des prochains jours, vous prendrez mes propos en considération. Et je serai très heureux, en revanche, de connaître vos vues, car vous représentez tous les pays membres de l'Alliance.

En 1956, le Conseil de l'Atlantique nord approuvait le rapport du Comité sur la coopération non militaire au sein de l'OTAN, que l'on a depuis appelé — très justement à mon sens — rapport des « trois sages ». Permettez-moi de rappeler ici l'une de ses principales conclusions : Toute vitalité et toute croissance du principe de la communauté Atlantique impliquent nécessairement que les relations entre les membres de l'OTAN reposent sur de solides assises de confiance et de compréhension. Faute de quoi, aucune coopération politique constructive et solide n'est possible. Il est facile de proclamer sa dévotion au principe de la consultation au sein de l'OTAN. Mais il est souvent moins aisé de passer de la parole aux actes.

En fait, ce rapport s'appuyait sur le Traité de l'Atlantique nord qui contient quatre dispositions non militaires concernant la consultation, les principes de la démocratie, la promotion de la stabilité et la collaboration économique. Ces principes revêtent autant d'importance aujourd'hui qu'en 1949, ce qui témoigne de la sagesse des hommes et des femmes qui ont élaboré le Traité. Mais, sommes-nous restés fidèle à ces idéaux ? Au cas où nous ne l'aurions pas été, quelles mesures pourrions-nous prendre à cet égard ? Qui, mieux que vous, qui avez dans l'Alliance des intérêts vitaux distincts de ceux des pouvoirs publics, pourrait éclairer cette question de façon constructive ?

J'aimerais attirer brièvement votre attention sur trois aspects de la vocation non militaire de l'Alliance.

Le premier, sur lequel les Trois ont tant insisté, est l'action collective. Il exige, au sein de l'Alliance, un consensus que seule une consultation approfondie, franche et régulière entre les gouvernements membres peut permettre d'atteindre. En tant qu'Alliés, il se peut que nous ne nous entendions pas sur tel ou tel moyen à prendre. C'est ce qui fait, à la fois, la valeur de la démocratie et la difficulté de l'exercer. Mais, que cela ne paralyse pas les discussions. Nous devons, à tout le moins, être disposés à tenir

compte de tous les points de vue, et à tenter d'harmoniser les objectifs essentiels. Après tout, ne partageons-nous pas tous le même but ultime : la prévention des conflits ? Cette pensée devrait rester la pierre de touche de nos pourparlers et rien n'en devrait atténuer l'importance.

En deuxième lieu, les Alliés ne devraient pas hésiter à examiner toutes les questions essentielles. Je l'ai dit plus tôt, pour atteindre leurs buts, les membres de l'Alliance doivent se concerter sur leurs valeurs politiques, économiques, militaires et morales. La prévention des conflits ne peut pas reposer seulement sur le contrôle des armements et la puissance militaire. Il nous faut élaborer des approches globales et tenir compte de toutes les questions cruciales du point de vue de notre sécurité. Les politiques de défense et de dissuasion sont indissociables et doivent s'intégrer dans une politique globale de sécurité.

Enfin, se pose la question des consensus nationaux qui influent beaucoup sur l'efficacité de l'Alliance. Nous devons chercher à mieux sensibiliser nos populations et à susciter chez elles une plus grande confiance dans la sagesse de nos politiques et de nos actions. Cela est particulièrement vrai pour la jeunesse qui n'a jamais eu l'expérience directe d'un conflit. L'OTAN a réussi à maintenir la paix pendant tellement longtemps que son succès même lui nuit lorsqu'il s'agit de convaincre la jeune génération des vertus et du caractère indispensable de la sécurité collective. Nous devons être ouverts avec nos peuples, les amener à participer au débat et mieux leur expliquer ce que l'OTAN représente.

De même, nous devons être en mesure de donner à ceux dont nous sollicitons l'appui l'assurance que chaque membre de l'OTAN participe pleinement aux prises de décision. Et que les obligations de la défense collective s'accompagnent d'un certain nombre d'avantages, dont celui d'être écouté. Nous ne pouvons y parvenir que s'il existe entre nous — et de façon manifeste — un état permanent de consultation.

Sans compromettre la puissance de notre capacité de dissuasion, nous devons aussi chercher à poursuivre le dialogue avec ceux qui ont d'autres valeurs que les nôtres, et faire preuve de compréhension, afin d'atténuer les risques de conflit. L'impression que nous produirons sur l'Union soviétique et sur les pays de l'Europe de l'Est a autant d'importance que le visage que nous présentons à nos propres peuples. La raison en est simple.

Les Alliés doivent offrir un tableau sans équivoque : celui d'une Alliance transatlantique forte et d'une solidarité collective inébranlable. Les autres pays doivent savoir qu'ils ne nous diviseront pas sur nos principes. Nous devons aller de l'avant, en nous inspirant de la Déclaration de Bruxelles de l'année dernière ainsi que de la récente Déclaration de Washington sur les relations Est-Ouest. Ces paroles ne sont pas nouvelles, mais elles ne sont pas toujours prises en compte autant qu'elles le devraient en Occident, et elles sont souvent mal comprises ailleurs. Notre Alliance ne menace personne. Aucune de nos armes ne sera jamais utilisée, sauf en riposte à une attaque. Nous ne cherchons pas la supériorité, mais nous ne laisserons pas d'autres nous dépasser. Nous respectons les intérêts légitimes de chacun sur le plan de la sécurité, tout comme nous nous attendons à pareille attitude de la part de ceux qui ne sont pas membres de l'Alliance.

Il y a dix ans, les ministres des Affaires étrangères de l'Alliance se sont réunis au Canada et ont publié

la Déclaration d'Ottawa. Un des paragraphes essentiels de ce texte proclamait l'engagement de chaque membre de cette Alliance envers les divers principes de la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et le progrès social.

Ce paragraphe, plus que toute autre disposition peut-être, distingue les pays de l'OTAN de ceux du Pacte de Varsovie. J'irai plus loin en disant que l'engagement exprimé dans ces quelques mots constitue, en fait, la force essentielle de l'Alliance. Cette liberté et cette démocratie qu'ensemble nous cherchons à défendre doivent être le fondement de notre détermination. Sans volonté commune et, point tout aussi capital, sans une compréhension totale des objectifs poursuivis, nous n'obtiendrons jamais de nos peuples une acceptation automatique du credo de l'OTAN.

La vigueur de l'Alliance et la confiance qu'elle inspire reposent tout autant sur sa dimension politique que sur sa force militaire. Ne l'oublions pas.

J'ai conscience d'avoir soulevé un certain nombre de questions et de n'avoir proposé, dans certains cas, que des réponses évasives. Je ne m'en excuse pas. En quoi consiste une consultation vraiment efficace ? Comment relever le défi de la communication avec nos citoyens ? Comment, enfin, nous attaquer aux problèmes de la sécurité internationale d'une façon plus globale ? Ce sont là des questions que les gouvernements de l'Alliance ont souvent abordées ensemble. Peut-être pourrez-vous dans vos prochaines délibérations nous aider à trouver des réponses...

S/C